



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en
exercice : 29

L'an deux mille vingt cinq

Présents : 25

Le 26 juin

Votants : 29

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, Maire.

Procurations : 6

Convocation du Conseil
Municipal en date du
20 juin 2025

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Karine BLEAS qui a donné pouvoir à Julie KERVELLA, Frédéric BOURGET qui a donné pouvoir à Laurence CLAISSE, Delphine LE ROUX qui a donné pouvoir à Sébastien JEZEQUEL, Yvon BALANANT qui a donné pouvoir à Hélène BECKING, Nadia DUTERDE (arrivée à 18h40) qui a donné pouvoir à Nadine ABAZIOU.

Secrétaire de séance : Hélène BECKING

N° D_2025-06-26-10

Objet : DON DE LA VILLE A LA PROTECTION CIVILE EN SOUTIEN AUX VICTIMES DU SEISME EN BIRMANIE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 111-1 ;

Vu l'avis favorable de la commission en date du 16 juin 2025 ;

Vu l'urgence de la situation ;

Face au séisme survenu le 28 mars dernier à Myanmar en Birmanie, l'AMF, en partenariat avec ACTED, la Protection Civile, la Croix rouge, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Myanmar, ses communes et ses élus.

Le Gouvernement et l'ensemble des associations agréées de sécurité civile sont bien évidemment mobilisés pour accompagner la population frappée par cet événement dramatique.

Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la Ville de Landivisiau tient à apporter son soutien et sa solidarité à la population de Myanmar.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le versement d'un don d'un montant de 4 000 € à la Protection Civile, FNPC Tour Essor, 14 rue Scandicci – 93500 PANTIN- en soutien aux victimes du séisme.

Landivisiau, le 26 juin 2025

Le Maire,

Laurence CLAISSE

